





Les fédérations de l'aide et des soins à domicile partagent les revendications de leurs salariés et rappellent leur mobilisation sur le sujet

Face au mouvement social annoncé pour le 30 janvier au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux mais également des services d'aide et de soins à domicile, les fédérations nationales signataires de ce communiqué comprennent les revendications de leurs salariés et rappellent qu'elles sont par ailleurs mobilisées sur ces questions.

Les organisations syndicales ont appelé les personnels des établissements sanitaires et médicauxsociaux (Ehpad, etc.), ainsi que ceux des services d'aide et de soins à domicile, à une journée de grève le 30 janvier 2018.

Les fédérations nationales ADESSADOMICILE, ADMR et FNAAFP/CSF partagent les revendications de leurs salariés, visant notamment à dénoncer le manque de moyens dont souffre le secteur ainsi que la fin de l'opposabilité des conventions collectives portée par l'article 70 de la Loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS).

De leur côté, les fédérations nationales ADESSADOMICILE, ADMR et FNAAFP/CSF, en tant qu'employeurs, continuent et continueront d'interpeler les pouvoirs publics sur les difficultés du secteur, le manque de financement et la nécessité de travailler à améliorer les conditions de travail des salariés afin de revaloriser les métiers du secteur.

Lors des fréquentes rencontres avec les Ministères, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), ou d'autres instances et dans les groupes de travail auxquelles elles participent, les trois fédérations ne manquent pas une occasion d'aborder ces sujets, de porter leurs revendications et de formuler des propositions concrètes concernant les conditions d'interventions et la prise en compte des besoins des personnes accompagnées dans leur globalité.

Les fédérations signataires rappellent que la mission des structures d'aide et de soins à domicile et des établissements médico-sociaux est d'accompagner et de soutenir les plus fragiles dans leur quotidien, notamment en assurant la continuité de service. De ce fait, elles continueront à revendiquer les moyens nécessaires aux structures et à leurs salariés pour remplir pleinement ce rôle d'utilité sociale dans les meilleures conditions.

Contacts presse:

- ADESSADOMICILE: David Zeisler d.zeisler@adessadomicile.org 01 40 84 68 79
- ADMR: Florent Lebaigue <u>flebaigue@un.admr.org</u> 01 44 65 55 42
- FNAAFP/CSF: Claire Perrault cperrault@fnaafp.org 01 44 89 86 86